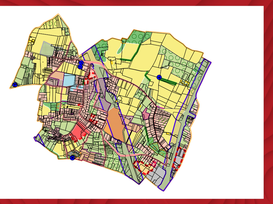
Plan local d'urbanisme

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT GRAPHIQUE



pièce 4.2

Maîtrise d'oeuvre

Karthéo
Karthéo
Karthéo

Maîtrise d'ouvrage

COMMUNE DE VIRSAC (33)

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du conseil municipal en date du 10 novembre 2026

Le Maire,
Christiane Bourseau

0 0,1 0,2 km

Éléments informatifs du cadastre

- Limite communale
- Parcelles
- Bâti

Prescriptions ponctuelles

- 07- Eléments de paysage (Patrimoine bâti)

Prescriptions linéaires

- 24 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- 01 - Espace Boisé Classé

Prescriptions surfaciques

- 01 - Espace boisé classé
- 05 - Emplacement réservé
- 07 - Elément de paysage
- 18 - Orientation d'aménagement et de programmation
- 02 - Périmètre de risque d'effondrement ou d'affaissement prévisible des carrières souterraine
- 16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- 25 - Elements de continuité écologique et trame verte et bleue
- 15 - Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives

Zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles

- Ua - Zone urbaine ancienne
- Ub - Zone urbaine récente
- Uc - Zone urbaine mixte
- Ue - Zone urbaine d'équipement public
- Uy - Zone urbaine economique
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme
- 1AUy - Zone à urbaniser économique
- N - Zone naturelle
- Np - Zone naturelle protégée
- A - zone agricole
- 1AUc - Zone à urbaniser mixte
- Up - Zone urbaine liée au péage

